



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

AUX URNES CITOYENS!

L'élection municipale aura lieu le dimanche 5 novembre prochain et la Ville invite ses citoyens à exercer leur droit de vote en grand nombre. Après tout, l'intérêt de la population pour le débat politique et sa participation nombreuse aux élections sont des fondements de notre société démocratique.

En 2013, un taux de participation de 39,5% avait été enregistré, ce qui valait à Saint-Augustin-de-Desmaures le 19^e rang sur 29 parmi les villes accréditées ISO 37 120. Avec votre aide citoyens, nous avons confiance d'améliorer ce résultat!

En prévision de l'élection municipale du 5 novembre, un avis d'inscription ou d'absence d'inscription à la liste électorale sera transmis à chaque adresse résidentielle de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Si vous constatez des erreurs ou omissions dans les inscriptions mentionnées sur cet avis, vous devez vous présenter devant la Commission de révision pour procéder aux corrections.

Aucune modification de la liste électorale ne peut être faite le jour du scrutin. La Commission de révision siégera le 16 octobre de 14 h 30 à 17 h 30, le 17 octobre de 19 h à 22 h et le 19 octobre de 10 h à 13 h, à l'hôtel de ville, au 200, route de Fossambault.

VOTE PAR ANTICIPATION

Le 5 novembre, le vote se fera à l'hôtel de ville de 10 h à 20 h pour les districts des Coteaux, Portneuf, Lahaye et la partie du district du Lac constituée par le chemin de la Butte, la route Tessier et les résidences de ce district à l'ouest de la route Tessier. Le reste du district du Lac et les districts les Bocages et du Haut-Saint-Laurent voteront à l'école des Bocages au 4832, rue des Landes.

Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut :

- Être une personne physique;
- Avoir 18 ans ou plus le 5 novembre 2017;
- Être de citoyenneté canadienne au 1^{er} septembre 2017;
- Ne pas être en curatelle ou frappé d'une incapacité prévue par la loi au 1^{er} septembre 2017;

ET

- Être domicilié sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis au moins le 1^{er} septembre 2017 et au Québec depuis au moins six mois.

OU

- Être propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 2017 et avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription à la liste électorale;

OU

- Être occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 2017 et avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription à la liste électorale;

OU

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 2017 et avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants.

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste électorale de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures même si plusieurs immeubles sont possédés et/ou occupés.

RÉSULTATS EN DIRECT SUR LE SITE DE LA VILLE

Le 5 novembre au soir, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures verra à diffuser en direct sur son site Internet les résultats de l'élection municipale. C'est donc dire qu'en vous rendant au ville.st-augustin.qc.ca, vous pourrez, notamment, voir la transmission en direct des discours des candidats gagnants. C'est un rendez-vous!

ROUTE TESSIER ET CHEMIN DE LA BUTTE - RÉFÉRENDUM SUR LES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Le 5 novembre sera décidément une journée chargée à l'hôtel de ville alors qu'en plus de l'élection municipale, se tiendra un référendum relativement au *Règlement 2017-526 décrétant un emprunt de 2 125 000 \$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc dans le chemin de la Butte et le prolongement du réseau d'égout dans la route Tessier et le chemin de la Butte.*

Le fait de tenir les deux événements simultanément permet à la Ville d'économiser sur les coûts d'organisation, en plus d'éviter aux personnes concernées de se déplacer deux fois.

PERSONNES CONCERNÉES

Attention : seules les personnes domiciliées, propriétaires ou occupants d'une propriété concernée par ce règlement ont droit de vote, soit à partir du 484A et 485 route Tessier jusqu'au chemin de la Butte et le chemin de la Butte entre la route Tessier et l'intersection ouest du chemin du Lac.

Contrairement à l'élection municipale, les personnes morales ont droit de vote. Une résolution doit cependant être produite par la corporation qu'elle représente afin de désigner cette personne de façon officielle devant la Commission de révision de la liste électorale.

Le bureau de vote pour le référendum se tiendra au même moment que les élections municipales, soit le 5 novembre à l'hôtel de ville de 10 h à 20 h.

CONDITIONS D'APPROBATION

Pour que le règlement soit approuvé, il faut non seulement que le nombre de votes affirmatifs soit plus grand que celui des votes négatifs, mais aussi que le nombre des votes exprimés corresponde au moins à la majorité des personnes habiles à voter domiciliées sur le territoire de la ville.

S'ABONNER AUX OUTILS ET SUIVRE LES OUTILS TECHNOS DE LA VILLE

Pour tout savoir sur votre Ville
ville.st-augustin.qc.ca



Cliquez J'AIME et devenez adepte
de notre page Facebook
facebook.com/vstaug



@vstaug

ABONNEZ-VOUS
AUX ALERTES CITOYENNES
(SECTION SERVICES EN LIGNE
DU SITE INTERNET)



• RETOUR À L'HORAIRE HABITUEL •

Les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

COMPLEXE SPORTIF : BILAN APRÈS 2 ANS

Le Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures dresse un bilan impressionnant de sa deuxième année d'opération.

Avec une note globale de satisfaction de 9 sur 10, les sondages en continu révèlent que le complexe inauguré à l'automne 2015 est très apprécié de la population, ce qui se traduit par un fort achalandage des installations tout au long de l'année.

En ce qui a trait aux piscines, plus de 45 000 passages ont été enregistrés au cours de la dernière année. En comparaison, on enregistrait 40 000 passages lors de la première année d'exploitation du complexe (septembre 2015 à septembre 2016). Le Club de natation de la région de Québec a d'ailleurs tenu un prestigieux championnat AA les 30 juin 1^{er} & 2 juillet dernier.

Du côté des surfaces glacées, le tournoi de hockey mineur CRSA a attiré 3120 spectateurs, même nombre du côté des Championnats régionaux de hockey mineur en avril. Le tournoi de hockey d'été AAA a attiré quant à lui 1600 personnes, le spectacle annuel de patinage artistique, 1000, et la Compétition de patinage artistique Henriette Dionne, 1200; prouvant ainsi la popularité des sports de glace à Saint-Augustin-de-Desmaures. D'ailleurs, à l'exception des tournois, le complexe a accueilli 475 parties de hockey, 660 pratiques, 26 matchs de hockey amateur par semaine, en plus de 801 activités sportives des écoles sur ses glaces.

Les amateurs de hockey ont vécu des moments particulièrement mémorables alors que le Blizzard du Séminaire Saint-François a remporté la coupe Jimmy-Ferrari, l'emblème de la suprématie au niveau midjet AAA.

Encore cet été, plusieurs joueurs de la Ligue nationale de hockey (LNH) ont choisi les glaces du complexe pour garder la forme. C'est ainsi qu'on y a, notamment, vu les Patrice Bergeron (Bruins), David Desharnais (Rangers), Marc-Édouard Vlasic, Antoine Vermette (Ducks), Louis Domingue (Coyotes) et le jeune Thomas Chabot (Sénateurs).



Le maire Sylvain Juneau a été invité à participer à la mise au jeu officielle du match marquant le début de saison du Blizzard. Vers une autre coupe Jimmy-Ferrari en 2018? GO BLIZZARD GO!

DES CAMPS DE JOUR DE QUALITÉ POUR ENCORE LONGTEMPS

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et Kéno ont renouvelé pour cinq ans leur entente relativement à l'organisation et la gestion des services de camps de jour (Programme Vacances Été).

Comme en témoignent les sondages réalisés auprès des citoyens, le Camp Kéno est très apprécié des citoyens, obtenant du coup la note de 8,4 sur 10.

Plusieurs aspects positifs sont ressortis des sondages. Quant aux quelques points où la satisfaction s'avère plus faible, comme le rapport qualité-prix et la compétence du personnel, l'organisation entend déjà mettre en place des solutions concrètes afin d'améliorer la situation globale.

Parmi les améliorations qui seront apportées, on note que l'offre de sorties sera améliorée, que Kéno désire poursuivre les efforts de rétention et de renforcement du travail du personnel saisonnier et poursuivre le développement de stratégies performantes de formation du personnel, de même qu'accroître la présence des superviseurs et des dirigeants sur le terrain.

Kéno est responsable de la gestion des services de camps de jour sur le terrain de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis 1995.

Kéno est un organisme sans but lucratif oeuvrant dans le milieu et ayant une solide réputation dans le domaine des camps. Il a de plus son siège social à Saint-Augustin-de-Desmaures. Certifié par l'Association des camps du Québec, il a remporté de nombreux prix d'excellence.



DÉNEIGEMENT DES INSTALLATIONS GÊNANTES À IDENTIFIER

En prévision de l'hiver, il est de la responsabilité de chaque citoyen de protéger adéquatement les arbres, les haies ainsi que tout autre aménagement décoratif qui orne son terrain. Il importe également de « baliser » tout bien susceptible d'être endommagé lors des opérations de déneigement (murets, bordures d'interblocs, etc) et ce, même si ledit bien est situé de l'autre côté d'une clôture. Cette clôture devrait être enlevée ou protégée solidement pour éviter des bris coûteux.

Pour sa part, le Service de la gestion du territoire – secteur travaux publics s'assure de baliser les courbes les endroits dangereux, les bornes d'incendie et les emplacements de grilles de rues.

BOÎTES AUX LETTRES

Afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, les boîtes aux lettres en bordure d'une route rurale doivent être placées sur un poteau, retenues par des

chaînes, à la limite de l'emprise de la rue. De la même manière, nous vous suggérons fortement de ne pas placer de boîte aux lettres décoratives, car celles-ci sont très vulnérables aux bris.

BASKETBALL

Tous les équipements de basketball ne devraient jamais se trouver sur la voie publique et sur l'emprise de rue. Aucune réclamation pour remplacement de ces équipements ne sera acceptée.

PISCINES

Pour éviter des dommages à votre piscine, nous vous suggérons d'identifier son emplacement à l'aide d'un écriteau solide et coloré, de dimensions adéquates, et facilement repérable par nos équipes de déneigement.



CONCOURS PHOTO POUR LE CALENDRIER 2018

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est à la recherche de photographes amateurs! Les photos gagnantes feront partie du calendrier 2018 de la Ville.

DÉROULEMENT

Les personnes intéressées à soumettre des photographies doivent le faire par le biais de la messagerie privée de Facebook (www.facebook.com/vstaug/).

Vous avez jusqu'au 22 octobre pour nous soumettre vos photos par message privé. Les photos envoyées doivent avoir été prises à Saint-Augustin-de-Desmaures. Elles doivent faire au moins 1 MO (les photos plus petites seront rejetées). Les photos respectant nos critères seront affichées sur la page Facebook officielle de la Ville ainsi que sur le nouveau compte Instagram de la Ville.

AUTRES OUTILS

En plus du calendrier, la Ville pourrait également utiliser les photos dans ses différents autres outils de communication, dont le site Internet et le MIM. Une belle façon de mettre en valeur les beaux paysages de la Ville en faisant appel à la collaboration de la population!

Le concours est en branle depuis quelques jours sur nos réseaux sociaux. Déjà, nous avons reçu près d'une quarantaine de photos! Bonne chance à tous les participants!

Facebook : [facebook.com/vstaug](https://www.facebook.com/vstaug)
Instagram : [@vstaug](https://www.instagram.com/vstaug)

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE SUCCÈS DES CONSULTATIONS SUR PLACE ET EN LIGNE!

Les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures ont été consultés lors de quatre ateliers dernièrement. Le but : en connaître davantage sur les besoins en loisirs, culture et vie communautaire.

Les ateliers citoyens ont eu lieu dans le cadre de la réalisation des plans directeurs des loisirs, de la culture et de la vie communautaire qui offriront à la Ville un cadre de référence pour guider les décideurs.

Ces ateliers ont également permis à la Ville d'effectuer ses premières vidéos en direct sur Facebook. Ainsi, les citoyens pouvaient contribuer à la discussion sur place, ou de leur salon en interagissant en direct sur notre page Facebook. Les différentes vidéos ont d'ailleurs cumulé plus de 1500 visionnements. Un succès!

Des discussions intéressantes et des éléments fascinants sont ressortis de ces rencontres tenues par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le tout sera pris en compte dans l'élaboration des plans directeurs qui seront finalisés au cours des prochains mois.

D'ailleurs, il est encore possible de réagir sur notre page Facebook ([facebook.com/vstaug](https://www.facebook.com/vstaug)). Les vidéos des soirées de consultation sont toujours disponibles. Vous n'avez qu'à y ajouter votre commentaire!

VACCIN CONTRE LA GRIPPE

Comme c'est maintenant la coutume, le ministère de la Santé et des Services sociaux entreprendra au cours de l'automne une campagne de vaccination contre la grippe. C'est toutefois avec déception que la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a appris que le ministère n'avait prévu aucune clinique publique de vaccination sur son territoire.

Toutefois, les pharmacies Brunet et Familiprix de la rue de l'Hêtrière confirment qu'elles offriront le vaccin en novembre. Sur la route 138, les pharmacies Brunet et Familiprix Extra rendront aussi disponible le vaccin, mais n'étaient pas en mesure de s'avancer sur la date. Un déboursé variant entre 10 et 25 \$ sera exigé selon la pharmacie et les assurances du client. Des pourparlers entre la Ville de Saint-Augustin et une clinique privée ont également lieu en ce moment. Il se pourrait donc qu'une clinique de vaccination privée ait lieu sur le territoire. Surveillez le prochain Mensuel d'information municipal pour les détails.

Pour les personnes qui souhaitent avoir accès à un vaccin gratuit, notons que le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale doit mettre en ligne sur son site Internet (ciuss-s-capitalenationale.gouv.qc.ca) la liste complète des cliniques gratuites de la région au cours des prochaines semaines.

Enfin, la Ville a déjà entrepris les démarches auprès du ministère afin qu'il prévoit la tenue d'une clinique publique à Saint-Augustin-de-Desmaures à l'automne 2018.

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Lors de la séance du 19 septembre dernier, le Conseil a adopté la résolution 2017-375 ordonnant au greffier de procéder, les 20 et 21 novembre 2017, à la vente par enchère publique des immeubles inscrits à la liste de la trésorière et pour lesquels des taxes et intérêts sont dus pour les années antérieures à 2017 et dont le solde pour cette période est supérieur à 10 \$.



salle
desjardins
SANT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
418.653.2527
sallealbertrousseau.com
[/salle-desjardins](https://www.facebook.com/salle-desjardins)

20 octobre
2017

Le temps d'une soirée, la Salle Desjardins prendra des airs dignes des grands pianos-bars de New York et des hôtels de Las Vegas. Avec Piano man experience, Christian Marc Gendron et l'artiste invitée Manon Séguin, présenteront un spectacle flamboyant agrémenté des succès de Ray Charles, Billy Joel, Jerry Lee Lewis, Elton John et plusieurs autres. Une prestation magistrale à ne pas manquer d'autant plus qu'elle aura lieu près chez vous le vendredi 20 octobre prochain. **Billets disponibles au 1 877 659-6710 ou au sallealbertrousseau.com/salle-desjardins.**

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



OCTOBRE

| L | M | M | J | V |
|----|----|----|----|----|
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 30 | 31 | | | |

NOVEMBRE

| L | M | M | J | V |
|----|----|----|----|----|
| | | 1 | 2 | 3 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | |

Collecte des résidus verts et feuilles

Même jour que les collectes d'ordures/recyclage, de la semaine du 9 octobre jusqu'au 16 novembre.

SACS ORANGES / TRANSPARENTS / PAPIER OBLIGATOIRES.

Les branches doivent être attachées en ballot avec une corde d'une longueur maximale de 1 mètre (trois pieds) et manipulable à bras d'homme. Les branches dont le diamètre est supérieur, soit entre 1 et 4 po, peuvent être acheminées à l'écocentre.

Ordures

Retour de la collecte aux 2 semaines en octobre

Les ordures seront désormais collectées aux 2 semaines. Pas de collecte dans les semaines du 9 et du 23 octobre.

Recyclage

Pas d'excuse pour ne pas recycler... Collecte toutes les semaines!

Rappel : La collecte des matières recyclables aura lieu toutes les semaines durant toute l'année, même en hiver...



Vous pouvez réduire la quantité de sacs oranges en tondant une partie des feuilles qui une fois déchiquetées servent d'engrais naturel pour votre pelouse.

COMMENT FEUILLYCLER ?

- Passez la tondeuse sur les feuilles sèches, dès qu'elles commencent à tomber (par temps sec).
- Tondez les feuilles fréquemment. Si trop de feuilles s'accumulent sur votre terrain, cela pourrait endommager votre gazon.
- Réduisez la hauteur des dernières tontes de pelouse à 5 cm.
- Utilisez idéalement une tondeuse-déchiquteuse.

Les feuilles déchiquetées fournissent à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils ont besoin pour traverser l'hiver.

ATTENTION CITOYENS RIVERAINS : les feuilles mortes ne doivent pas se retrouver dans les cours d'eau qui nuisent à la vie aquatique et à l'écoulement de l'eau en bouchant les ponceaux.

LA TACHE GOUDRONEUSE : Ne faites pas de feuillicyclage avec des feuilles qui se distinguent par des taches noires très visibles sur les feuilles d'érable. Utilisez alors la collecte de résidus verts.

TRUCS : Les sols n'aiment pas être dénudés. N'hésitez pas à mettre des feuilles déchiquetées dans les plates-bandes et les potagers. Attendez toutefois que les plantes entrent en dormance.

Pour en savoir plus : consulter la vidéo informative comment « feuillicycler » : ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieresresiduelles/residus_verts/gazon_feuilles.aspx

SUCCÈS DE L'OPÉRATION RECYCLAGE !

La canicule n'a pas découragé les citoyens de participer à la grande opération recyclage qui a eu lieu les 22 et 23 septembre dernier. Plus d'une douzaine de citoyens corporatifs et plus d'une centaine de citoyens résidentiels ont répondu à l'appel de la Ville et ont rapporté piles, lampes au mercure et vieux électroniques. De cette façon, une grande quantité de matières dangereuses a été envoyée aux recycleurs accrédités qui en assureront une valorisation responsable.

OPÉRATION RECYCLAGE EN CHIFFRE

| Vieux électroniques | Piles | Néon et fluocompact | Cartouches d'encre |
|---------------------|--------|---------------------|--------------------|
| 2300 kg (2.3 T) | 490 lb | 2811 pièces | 32 |

Vous avez manqué l'opération recyclage? Sachez que vous pouvez rapporter ces items aux endroits suivants tout au long de l'année:

DES LIEUX DE DÉPÔTS LOCAUX TOUTE L'ANNÉE

| | Vieux électroniques | Piles et cartouches d'encre | Néon et fluocompact |
|----------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------|
| Écocentre | X | X | X |
| Hôtel de ville | | X | |
| Bibliothèque | | X | |
| Friperie St-Augustin | X | | |

Liste des dépôts de résidus dangereux

Un nouvel outil en ligne permet dorénavant d'identifier les points de dépôt de la région et la liste des résidus acceptés à chacun de ses endroits :

tesresidusdangereux.com



VERS UNE BONIFICATION DE L'OFFRE DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

Afin de répondre aux commentaires exprimés par ses citoyens dans le cadre des sondages en continu qu'elle réalise tout au long de l'année, la Ville s'engage à bonifier son offre de documents numériques à la bibliothèque Alain-Grandbois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé.

Cet engagement fait suite à la publication sur le site Internet de la Ville de l'intégralité du rapport d'analyse de la firme SOM sur la satisfaction des usagers de la bibliothèque, de même que la fiche d'amélioration qui l'accompagne.

NOTE DE 8,7

Le rapport fait état d'une note de satisfaction globale de 8,7 sur 10 des usagers de la bibliothèque. Une note de 8,7 est également enregistrée pour la diversité des documents de la bibliothèque qui, rappelons-le, en compte plus de 70 000.

OUTILS NUMÉRIQUES

La satisfaction est toutefois plus faible quant à l'offre de documents numériques (7,8). En conséquence, la Ville s'engage à bonifier sensiblement ses collections, livres et périodiques numériques au cours des prochains mois. Elle entend également faire l'achat d'appareils électroniques (tablettes et portables) pour utilisation sur place par les usagers, en plus de mettre en ligne d'ici la fin

de l'année sur son site Internet un nouveau catalogue qui facilitera la recherche et la consultation des ressources numériques.

Depuis le début des sondages en continu au printemps 2016, la Ville s'est fait un devoir de rendre publics tous les rapports d'analyse commandés à la firme SOM. Outre la bibliothèque, les autres rapports réalisés jusqu'à maintenant ont porté sur la satisfaction des citoyens quant à la collecte des matières résiduelles, aux communications et aux activités de loisirs et infrastructures sportives.

Plus encore, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tient également à adjoindre à ces rapports des fiches où elle présente les principales améliorations qu'elle entend apporter pour augmenter la satisfaction des citoyens.

La collecte des données s'est effectuée du 3 octobre 2016 au 4 juillet 2017. Au total, 1432 citoyens ont répondu à la première question sur la fréquentation de la bibliothèque. De ce nombre, 598 citoyens ayant fréquenté la bibliothèque au cours des six mois précédant le sondage ont répondu aux questions spécifiques à la bibliothèque. La marge d'erreur maximale pour ce sous-groupe de répondants est de 3,9 %, 19 fois sur 20. Merci à tous les usagers qui ont bien voulu prendre un peu de leur temps pour répondre aux questions du sondage. Ce faisant, vous nous aidez à mieux vous servir!

Postulez en ligne!

Vous aimeriez travailler pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures? Consultez la page **Faire carrière à la Ville** sur le site Internet.



BANQUE DE CANDIDATURES

TITRE : MARCHEUR-SIGNEUR
SERVICE : GESTION DU TERRITOIRE
STATUT : OCCASIONNEL, SUR APPEL
DATE LIMITE : 29 octobre 2017
N° CONCOURS : ACVSAD-2017-536
DÉBUT DE L'EMPLOI : À déterminer

DESCRIPTION DU POSTE

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est à la recherche de personnes qui aiment marcher afin d'assister nos équipes de déneigement (jour, soir, nuit et fin de semaine) dans les secteurs où le transport de la neige est effectué ou aux fins de dépannage pour toute autre fonction lors de pénurie de personnel.

NOTE : il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon l'échelle de traitement de la convention collective des employés manuels en vigueur (18,05 \$ de l'heure, échelle 2017).

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 Service des ressources humaines
Concours : ACVSAD-2017-536
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



APPEL DE CANDIDATURES

TITRE : INTERVIEWEUR TÉLÉPHONIQUE
SERVICE : COMMUNICATIONS
STATUT : ÉTUDIANT TEMPS PARTIEL
DATE LIMITE : 1^{er} novembre 2017
N° CONCOURS : ACVSAD-2017-531 – 2^e AFFICHAGE
DÉBUT DE L'EMPLOI : Dès que possible

DESCRIPTION DES POSTES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, toujours soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, est à la recherche de personnel pour constituer une banque de candidatures d'intervieweurs téléphoniques. Le travail consiste à effectuer des sondages téléphoniques, assistés par ordinateur, afin de recueillir des données sur la satisfaction des citoyens quant aux services de la Ville.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- En collaboration avec l'équipe du Service des communications, le titulaire du poste aura différentes tâches à réaliser, notamment :
- Entrer en contact avec des citoyens par téléphone
- Poser une série de questions préétablies
- Consigner par ordinateur les réponses aux questions au fur et à mesure de la progression de l'entrevue
- Assister, au besoin, les citoyens voulant effectuer une requête

NOTE : il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Démontrer du dynamisme, de la courtoisie et avoir une aisance avec le public
- Faire preuve d'autonomie et de professionnalisme
- Détenir une expérience en service à la clientèle (un atout)
- Détenir une expérience en sondage ou en centre d'appels (un atout)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires flexibles et rotatifs selon vos disponibilités
- Quarts de travail disponibles : du lundi au vendredi de 17h00 à 21h00 et du samedi au dimanche de 10h00 à 15h00.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 Service des ressources humaines
Concours : ACVSAD-2017-531
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Avez-vous pris connaissance de la nouvelle planification stratégique de la Ville? Fruit de la consultation de citoyens, gens d'affaires et partenaires, elle positionne Saint-Augustin-de-Desmaures comme une ville d'avenir en misant sur ses forces : qualité de vie, population, localisation stratégique, éducation, innovation et développement durable. Consultez-la dès maintenant sur le site Internet!



BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS AU CŒUR DE LA VIE CULTURELLE DEPUIS 25 ANS!



La bibliothèque Alain-Grandbois célèbre cette année ses 25 ans! Pour souligner l'occasion, la Ville a prévu une programmation toute spéciale qui mettra en valeur cette institution au cœur de la vie culturelle des Augustinoises et Augustinois!

EN COLLABORATION AVEC



Octobre

Du 21 au 28 octobre

À surveiller :

Semaine des bibliothèques publiques

Thème « #MaBiblio!, un monde à raconter »



Novembre

12 novembre

Présence de personnages animés par les Productions Épisode

de 13 h 30 à 16 h 30

Venez rencontrer Alain Grandbois, Agatha Christie, Sherlock Holmes et Pantalone dans la bibliothèque.

17 novembre

Alain Grandbois, voyage poétique avant la nuit

Spectacle piano et voix - 19 h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DÈS LE 3 NOVEMBRE

Alain, permets-moi de te dire tu. Nous nous sommes rencontrées au détour des pages des *îles de la nuit*. T'en souviens-tu ? Tu as pris ma main et nous avons cheminé en silence, *cherchant en vain au bout de nos doigts crispés ce mortel instant d'une fuyante éternité*. Viens, marchons encore, parcourons ensemble le vaste monde, *lestés d'étoiles étincelantes*. Viens! toi, la musique et ma voix, nous voguerons vers ces îles d'avant le chaos, sur l'océan de la poésie, en quête de notre existence.

Extraits des œuvres d'Alain Grandbois et interprétation au piano. Une prestation unique dans l'univers d'Alain-Grandbois.

16 décembre (spectacle de Noël)

Spectacle par Marionnettes du bout du monde

La cabane dans le sapin

10 h 30

Cédric récolte les sapins avec son père. Il faut les couper, les attacher et les apporter en ville. Les citadins s'en procurent pour la grande fête de Noël. Mais ce jour-là, la tempête de neige du siècle éclate et Cédric se perd dans la forêt fouettée par la bourrasque. Ses parents inconsolables croient qu'il est disparu à jamais. Cependant, il n'en est rien car un vieil homme joyeux, au tour de taille généreux, veille sur lui.



Spectacle de conte avec Geneviève Falaise
Contes des Fêtes

14 h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DÈS LE 2 DÉCEMBRE

Qu'arrive-t-il lorsqu'un âne en fugue rencontre, sur sa route, un chien, un chat et un coq? Et à un sapin qui rêve sans cesse à demain? Le froid cause-t-il les larmes du Prince Heureux? Ou est-ce plutôt la faute à Misère? Et quel est le secret de la belle hôtesse aux souliers rouges? Venez assister aux Contes des Fêtes, en compagnie de Geneviève Falaise, pour rire, réchauffer votre âme ou simplement vous divertir!



Concert par Madeleine Royer
« Une voix pour les poètes »

19 h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DÈS LE 2 DÉCEMBRE

Une présence, une voix grave et douce, prenante, dans une interprétation à la fois sobre et vibrante des œuvres des grands poètes et compositeurs québécois et français. Madeleine Royer nous entraîne dans cet univers où les mots touchent et deviennent porteurs de vie, la vie dans tous ses états d'être.



Son parcours se décrit telle une révérence à la vie pour cette passion qu'elle a reçue et redonne : « La chanson ouvre en moi ce chemin fascinant qui mène à la rencontre de quelque chose de plus grand que soi; des écrits, des musiques qui vivent dans le temps, complices de nos vies et de celles à venir ». Aragon, Barbara, Brel, Anne Sylvestre... Pauline Julien, Georges Dor, Léveillé, Vigneault ... sont au cœur de son répertoire.

Madeleine sera accompagnée par le talentueux pianiste Réjean Yacola.

Présence de Alain Grandbois de 13 h 30 à 16 h 30

En tout temps jusqu'en octobre : Livre de mots

Venez inscrire le mot qui vous inspire. Deux artistes de Saint-Augustin-de-Desmaures sélectionneront 25 mots pour en faire un livre d'artiste. Laissez votre trace à la bibliothèque Alain-Grandbois!

Pour le 25^e, la bibliothèque refait son catalogue de bibliothèque en ligne. Surveillez son lancement d'ici décembre. De plus, nous diversifions notre offre de ressources numériques. Demandez au personnel pour plus d'informations.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

| | | | |
|----------|-------------|----------|-------------|
| Dimanche | 10 h à 17 h | Jeudi | 14 h à 20 h |
| Lundi | Fermé | Vendredi | 14 h à 20 h |
| Mardi | 10 h à 20 h | Samedi | 10 h à 17 h |
| Mercredi | 14 h à 20 h | | |

Jusqu'au 5 novembre

Exposition

Éternelle beauté, parures saisonnières

Par Marie-Josée Bourassa



13 octobre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans – *Au lit les affreux !*

Animatrice : Line Boily

Inscription dès le 29 septembre

17 octobre à 19 h

Conférence – *Liban, Israël, Jordanie et Dubaï*

par Michelle Gagnon

Inscription dès le 3 octobre



20 octobre à 14 h 30

Pédago à la biblio pour les 8 à 12 ans – N-tomo, un atelier sur et avec les insectes avec Simon Landry

Inscription dès le 6 octobre

21 octobre à 14 h

Spectacle d'Halloween pour les 2 à 7 ans –

Vadrouille l'épouvantail

et le voleur de citrouilles

Par le théâtre La petite valise

Inscription dès le 7 octobre



27 octobre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama 3-5 ans –

Rouge sorcière

Animatrice : Line Boily

Inscription dès le 13 octobre



PRENEZ NOTE QUE LES BIBLIOCONTES

SE TIENDRONT MAINTENANT

LE DIMANCHE, AUX 3 SEMAINES

29 octobre à 10 h

Bibliocote 0-5 ans – *Il ne faut pas habiller les animaux*

Animatrice : Brigitte Brideau

Inscription dès le 15 octobre

2 novembre à 19 h

Concert – *Sérénade d'automne*

par les étudiants du Campus Notre-Dame-de-Foy

Inscription dès le 19 octobre

NOUVEAU – CINÉ POPCORN À LA BIBLIO

(le 1^{er} vendredi du mois à 18 h 30)

Projection de films pour enfants en collaboration avec Productions 10^e Avenue

3 novembre à 18 h 30 : Atelier de scénarisation avec le réalisateur des capsules des séries télé « W »

Inscription dès le 20 octobre

POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ

CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY

4950, RUE LIONEL-GROULX

| | | | |
|----------|-------------|----------|-------------|
| Dimanche | Fermé | Jeudi | 15h30 à 19h |
| Lundi | Fermé | Vendredi | 13h à 16h30 |
| Mardi | 15h30 à 19h | Samedi | 9h30 à 13h |
| Mercredi | Fermé | | |

Les détails et la description des activités sont disponibles à ville.st-augustin.qc.ca

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités et se fait en personne ou par téléphone sur les heures d'ouverture de la bibliothèque Alain-Grandbois ou du point de service Père-Jean-Marc-Boulé. Les dates de début des inscriptions sont précisées à chacune des activités.

MAISON THIBAUT-SOULARD

297, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-4662, POSTE 6613

PROGRAMMATION

Du mardi au vendredi 13h30 à 16h30 Samedi et dimanche 12h à 16h

Jusqu'au 5 novembre

Exposition – *De l'obscurité à la Lumière*

par Lucille Laliberté



13 octobre à 9 h 30

Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans –

Une pluie de bonbons

Animatrice : Adéline Germain

Inscription dès le 5 octobre



14 octobre à 20 h

Soirée d'improvisation avec les membres d'Impro de Garage

Inscription dès le 30 septembre



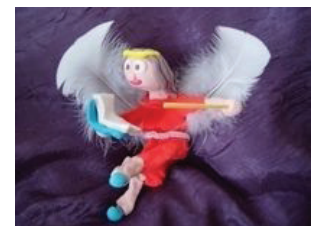
22 octobre à 14 h

Atelier d'Halloween pour les 5 à 12 ans –

D'une fée gentille au monstre le plus effrayant

Animatrice : Lyse Trottier

Inscription dès le 8 octobre



MAISON OMER-JUNEAU

289, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 872-0219, POSTE 1115

Soirée d'Halloween, mardi 31 octobre dès 16 h 30

Souper-Partage, jeux et concours de costumes.

Inscriptions obligatoires au 418 872-0219 poste 1115 ou au bureau d'accueil de la maison Omer-Juneau.

Groupe de discussion, mardi 14 novembre 10 h

Thème : une retraite heureuse

Inscriptions obligatoires au 418-872-0219 poste 1115 ou au bureau d'accueil de la maison Omer-Juneau.

Une implication bénévole digne de mention !

La bibliothèque Alain-Grandbois tient à remercier chaleureusement M. Gaétan Cyr, bénévole à la bibliothèque depuis plusieurs années. Assidûment, toutes les semaines, M. Cyr offre des formations et accompagne les usagers au niveau informatique et sur Internet. Toujours dévoué et faisant preuve d'un grand professionnalisme, il a récemment offert sa 500^e formation à la bibliothèque. Une implication digne de mention et tout le personnel de la bibliothèque vous dit un grand MERCI M. Cyr!!!

BAIN LIBRE - HORAIRE DE L'AUTOMNE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Du 2 septembre au 22 décembre 2017

Résidents de Saint-Augustin =
gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile

| JOUR | BASSIN SPORTIF | BASSIN RÉCRÉATIF | INFO |
|-----------------|---|--|--|
| LUNDI | 10h45 à 11h45 BAIN 50 ANS ET + NOUVEAU 12h15 à 13h30 *7 16h30 à 17h50 - 16h30 à 17h *10 - 17h à 17h25 *5 - 17h25 à 17h50 *3 20h05 à 21h35 *7 | 16h30 à 17h50 Pour tous | *L'astérisque indique le nombre de couloirs disponibles pour le bain en longueur T = Tremplins ouverts, horaire modifiable sans préavis |
| MARDI | 12h15 à 13h30 *7 | | |
| MERCREDI | 10h45 à 11h45 BAIN 50 ANS ET + 12h15 à 13h30 *7 16h30 à 17h50 16h30 à 17h *10 17h à 17h25 *5 17h25 à 17h50 *3 20h10 à 21h40 *7 | 12h15 à 13h30 Pour tous 16h30 à 17h50 Pour tous | |
| JEUDI | 6h30 à 7h30 *7 EXCLUSIF aux résidents de Saint-Augustin NOUVEAU 12h15 à 13h30 *7 | | Essai pour l'automne 2017 Période réservée exclusivement aux résidents de Saint-Augustin, preuve de résidence à présenter aux sauveteurs à chaque bain libre. Les portes du Complexe sportif ouvriront à 6 h 15. |
| VENDREDI | 12h15 à 13h30 *7 15h30 à 16h50 *5 20h00 à 21h30 *3 - T | 15h30 à 16h50 Pour tous 20h à 21h30 Pour tous | |
| SAMEDI | 13h30 à 15h30 *3 - T 18h à 20h *3 - T | 9h30 à 11h Famille 13h30 à 15h30 Pour tous 18h à 20h Pour tous | |
| DIMANCHE | 13h30 à 15h30 *3 - T 19h15 à 20h45 *3 - T | 9h30 à 11h Famille 13h30 à 15h30 Pour tous 19h15 à 20h45 Pour tous | |

ANNULATIONS

Vendredi 20 octobre : 15 h 30 et 20 h
Samedi 21 octobre : 9 h 30, 13 h 30 et 18 h
Dimanche 22 octobre : 9 h 30, 13 h 30 et 19 h 15
Samedi 2 décembre : 9 h 30, 13 h 30 et 18 h

LOCATION DE SALLE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL HEURES DE GLACE ET AQUAFÊTE

Communiquez avec le personnel au 418 878-8552



LOCATION DE SALLES

Savez-vous qu'il est possible de louer des salles à Saint-Augustin-de-Desmaures? Que ce soit pour une réception de mariage, une fête d'enfant, une réception funéraire, un baptême, etc., nous avons l'endroit qui vous convient. Plusieurs salles sont disponibles au Centre Delphis-Marais, au Centre sociorécréatif les Bocages, au Centre communautaire Jean-Marie-Roy, à l'hôtel de ville et au Complexe sportif multifonctionnel.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec un agent des réservations au 418 872-0219, poste 1900.

HORAIRE PATINAGE LIBRE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Octobre

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|----------------------------|-----------------------------|-----------|-----------------------------|-----------|--------------------------------|--------------------------|
| | | | | | | 1 13 h à 15 h |
| 2 15 h à 16 h 50 | 3 12 h à 12 h 50 | 4 | 5 12 h à 12 h 50 | 6 | 7 18 h 30 à 20 h 20 | 8 13 h à 15 h |
| 9 | 10 12 h à 12 h 50 | 11 | 12 12 h à 12 h 50 | 13 | 14 18 h 30 à 20 h 20 | 15 13 h à 15 h |
| 16 | 17 12 h à 12 h 50 | 18 | 19 12 h à 12 h 50 | 20 | 21 18 h 30 à 20 h 20 | 22 13 h à 15 h |
| 23 | 24 12 h à 12 h 50 | 25 | 26 12 h à 12 h 50 | 27 | 28 | 29 13 h à 15 h |
| 30 | 31 12 h à 12 h 50 | | | | | |

Veillez prendre note que l'horaire du patinage libre est sujet à changement sans préavis. Aucune inscription requise. Pour votre sécurité, le port du casque protecteur et de gants ou mitaines est recommandé.

NOS CENTRES RÉCRÉATIFS

Le centre sociorécréatif les Bocages et le centre Delphis-Marais sont ouverts 7 jours par semaine selon l'horaire suivant :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 22 h
- Du samedi au dimanche de 8 h à 22 h

Les terrains de tennis du centre sociorécréatif les Bocages et du centre Delphis-Marais seront ouverts jusqu'au 22 octobre.

DU 6 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017

Horaire sujet à changement sans préavis

Centre communautaire Jean-Marie-Roy Badminton et pickleball

| | | |
|----------|-------------------|---|
| Lundi | 12 h à 14 h | Pickleball libre |
| Lundi | 14 h 15 à 16 h 15 | Badminton libre |
| Mardi | 12 h à 14 h | Badminton libre |
| Mardi | 14 h 15 à 16 h 15 | Pickleball libre |
| Mardi | 18 h à 19 h 30 | Badminton libre (3 terrains) |
| Mercredi | 19 h à 22 h | Badminton libre (3 terrains) |
| Mercredi | 20 h 30 à 22 h | Pickleball libre (3 terrains) |
| Jeudi | 12 h à 14 h | Pickleball libre |
| Jeudi | 14 h 15 à 16 h 15 | Badminton libre |
| Vendredi | 12 h à 14 h | Badminton libre |
| Vendredi | 14 h 15 à 16 h 15 | Pickleball libre |
| Vendredi | 19 h 30 à 21 h 30 | Pickleball libre (3 terrains) |
| Samedi | 11 h 30 à 14 h | Pickleball libre et badminton libre (3 terrains chacun) |

Périodes annulées: 20-21 octobre, 2 novembre, 7 et 14 décembre